Voudrait-il regarder sous son lit, au cas où la lettre serait classée là?

Une voix: C'est votre tâche à vous.

Le très hon. M. Diefenbaker: Selon toute apparence, le gouvernement n'a pas l'intention de chercher la lettre parce qu'il craint les embarras.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): J'ai une autre question supplémentaire à poser au solliciteur général. Quand le ministre a-t-il reçu le rapport de la Gendarmerie royale sur les émeutes de Montréal?

L'hon. M. McIlraith: De quelles émeutes en particulier le député veut-il parler? Je reçois très souvent des rapports de la GRC, plusieurs fois par semaine.

M. Paproski: J'ai une autre question supplémentaire. Quel jour le ministre a-t-il reçu le rapport?

L'hon. M. McIlraith: Je ne comprends pas la question de l'honorable député. Le sujet est d'une importance telle que je devrais, je crois, répondre à la question.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cet échange de questions et de réponses ne nous fait pas tellement avancer, semble-t-il. Passons au député d'York-Nord

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: Je demande la collaboration du député d'York-Nord. Le député d'Edmonton demande la parole.

M. Paproski: J'aimerais donner des éclaircissements: l'émeute dont je parlais a eu lieu le 7 octobre, mais étant donné que le ministre a dit avoir déjà reçu des rapports à ce sujet, j'aimerais lui poser une question supplémentaire. Envisagerait-il de fournir le rapport au comité chargé d'enquêter sur la Compagnie des jeunes Canadiens?

L'hon. M. McIlraith: Si l'honorable représentant, comme il l'indique maintenant, fait allusion aux émeutes du 7 octobre, j'ai reçu des rapports le jour où elles ont eu lieu et à plusieurs reprises le lendemain et les jours suivants. Ces rapports m'ont été présentés de vive voix et non par écrit, mais cette question a fait l'objet de rapports détaillés de la part de la Gendarmerie royale pendant toute la journée du 7 octobre et les jours suivants.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Maintenant que nous en avons fini avec ce rappel [M. Walker.]

au Règlement, je donne la parole au député d'York-Nord.

M. Barney Danson (York-Nord): J'ai une question supplémentaire pour le solliciteur général. Vu la confusion, songera-t-il à placer le très honorable député de Prince Albert au milieu de la CJC à titre d'agent secret chargé de nous renseigner à fond?

PROVENANCE DES RAPPORTS REÇUS PAR LA GENDARMERIE ROYALE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Étant donné que le ministre de la Justice affirmait hier que la Gendarmerie royale du Canada avait reçu des rapports sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens de la province de Québec, j'aimerais savoir si le solliciteur général peut dire à la Chambre si d'autres rapports lui ont été envoyés par la Gendarmerie royale, mais provenant d'autres provinces que le Québec.

[Traduction]

L'hon. M. McIlraith: Le député s'est mépris, je crois. En parcourant le hansard, je m'aperçois que les rapports dont il parle ont été abordés hier à la Chambre durant la période des questions. Ces rapports avaient trait à la saisie de documentation à la suite des troubles survenus le 7 octobre à Montréal. Depuis le 29 octobre la Gendarmerie royale reçoit de temps à autre de tels renseignements de la police montréalaise. Elle a reçu la plupart après le 20 novembre Une fois que la Gendarmerie les a examinés, elle les transmet immédiatement aux légistes de la Couronne pour qu'ils les étudient et se prononcent à leur sujet. J'ajouterais que nous en recevons toujours et que nous en attendons d'autres.

M. Woolliams: On continuera d'en recevoir.

L'hon. M. McIlraith: Le député de Calgary-Nord semble en connaître long.

M. Woolliams: Le ministre devrait en connaître beaucoup plus long.

L'hon. M. McIlraith: On en recevra d'autres, et tant que l'examen et la preuve ne seront pas terminés, je n'en aurai pas beaucoup plus à dire à la Chambre.

Quant à savoir si l'on a reçu des documents d'autres provinces, je ne vois pas comment on aurait pu en envoyer de cette nature; je dois tout simplement répondre non.